

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 NOVEMBRE 2016

L'Association des Parents d'Élèves de Collines d'Or (APÉ)

1- OUVERTURE : 17H55

2- **PRÉSENCES** : Annick Côté, Line Dijkstra, Lise Bilodeau, Dubreen Alas, Janet de Vries, Marianne Labbé, Danika Flatt.

3- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** : Line propose qu'on accepte l'ordre du jour et appuyé par Janet.

4- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION – le 14 Mars 2016** : Annick propose qu'on accepte le procès-verbal et appuyé par Dubreen.

5- **LECTURE ET ADOPTION DES RAPPORTS FINANCIERS** : Compte de l'APE \$2,625.73 – Compte BC gaming \$1,992.64. Nous essayons toujours de changer les noms des signatures des comptes. Line fera signer la lettre à Tanya et Samantha cette semaine et communiquera avec Dubreen quand le tout sera prêt pour aller à la banque. Annick propose les rapports financiers et appuyé par Dubreen.

6- VARIA :

a) **Noel 2016** : Marianne enverra l'invitation aux parents indiquant l'heure, le spectacle des élèves, le potluck, les hot dogs, la promenade en tracteur et la tournée du mini zoo. La demande d'aide sear également mentionné pour monter et descendre les tables, aide avec le service du chocolat chaud etc..

b) **Chandail (hoodies)**: Dubreen a contacté Dennis Zaragoza d'image group et nous a distribuée une liste de prix et différents options d'achat. Mme Lise communiquera avec Dennis parce que nous avons décidées qu'ils seraient bien d'en avoir une bonne quantité pour en faire la vente à nos élèves pour représenter l'école encore plus. Nous avons décidées qu'un LOGO dans le dos serait bien. C'est à suivre.

c) **Cause juridique CSF-FPFCB** : C'est un long dossier et en voici les dernières nouvelles :

Vancouver, le 10 novembre 2016 – La Province a remis au CSF et à la Fédération des parents de Colombie-Britannique, ce jeudi 10 novembre, un avis d'appel incident portant sur les deux points suivants, qui sont deux points d'envergure :

- La Province conteste que l'effet de l'atteinte à l'article 23 de la Charte découlant de 10 années de sous-financement en matière de transport scolaire puisse, aujourd'hui, avoir pour résultat d'obliger la Province à corriger cette enfreinte constitutionnelle en payant au CSF 6 millions de dollars en dommages-intérêts; et
- La Province soutient ne pas être tenue de financer des solutions dans des communautés au sujet desquelles la juge Russell a conclu que la Province n'était pas directement responsable du manque actuel d'installations scolaires mises à la disposition du CSF, spécifiquement dans le Nord-est de Vancouver, à Burnaby, à Whistler (au niveau secondaire) et à Squamish.

La Province ne porte donc pas en appel la vaste majorité des conclusions de la juge qui sont favorables à la francophonie, notamment :

- la création d'une enveloppe de financement particulière au CSF concernant les immobilisations;
- la responsabilité de la Province d'aider, lorsque nécessaire, le CSF à acquérir des sites pour les écoles;
- la gestion et le paiement des baux par la Province, partout en Colombie-Britannique :
 - où le CSF entend offrir de nouveaux programmes, notamment à Victoria Ouest et Nord), à Whistler (au niveau secondaire), à Squamish (au niveau secondaire) et à Nelson (au niveau secondaire);
 - où le CSF offre déjà des programmes, notamment à Richmond, à Victoria (Est), à Squamish (à l'élémentaire), à Whistler (à l'élémentaire), à Pemberton (à l'élémentaire), à Nanaimo (au secondaire), à Penticton (au secondaire), à Sechelt (au secondaire) et à Nelson (à l'élémentaire);
 - ainsi que dans d'autres communautés dont il n'était pas directement question dans la poursuite, notamment à Fernie, à Revelstoke, à Kamloops, à Port Alberni, à Prince George (au secondaire), à Campbell River (au secondaire) et à Terrace;
- la responsabilité de la province de fournir au CSF certaines installations, notamment à Vancouver à l'Ouest de la rue Main (école Rose-des-Vents), à Sechelt (école du Pacifique), à Penticton (école Entre-lacs), ainsi qu'à Abbotsford (école de la maternelle à la 12e année qui desservira également, au niveau secondaire, Mission et Chilliwack);
- la responsabilité de préparer des projections d'effectifs d'élèves pour le CSF; et
- le financement de programmes Franc départ dans toutes les nouvelles écoles du CSF et dans les écoles existantes, lorsque l'espace est disponible.

« Malgré la décision de la Province d'en appeler elle aussi de certaines parties du jugement, nous constatons qu'elle ne conteste pas la grande majorité des gains réalisés par le CSF et la Fédération des parents, mentionne Marie-France Lapierre, Présidente du CSF. Cependant, nous sommes très déçus que le gouvernement continue d'essayer de se soustraire de ses responsabilités constitutionnelles, surtout dans les communautés dont les besoins sont si urgents. Nous sommes conscients que des efforts continus devront être faits pour améliorer la situation de ces écoles. Le CSF s'engage à rencontrer la communauté de chacune de ces régions afin de continuer à trouver des solutions temporaires. »

Pour sa part, la présidente de la Fédération des parents francophones de C.-B., Marie-Pierre Lavoie affirme : « Le fait que la province ait porté en appel certains points du jugement ne fait que redoubler l'importance de notre démarche juridique en appel. Heureusement, tout n'est pas remis en question; un des gains important au niveau systémique, soit celui touchant l'enveloppe de financement, n'est pas contesté et doit donc être négocié dès maintenant. Cela est, en soi, une énorme victoire pour la communauté francophone. »

- d) 8^{ème} année :** Le CSF demande un nouveau sondage. Ce sondage sera distribué à tous les parents de l'école pour savoir si vraiment il y a de l'intérêt pour un portable et l'ouverture d'une 8^{ème} année à notre école. Le cout d'un portable est très dispendieux soit \$300,000.00 et ils veulent être certain que le besoin est là. Janet à le sondage et l'enverra à Dubreen pour en faire des modifications. Le tout sera envoyé à Mme Lise pour en discuter et le finaliser durent notre rencontre du comité des partenaires mardi le 15 Novembre à 15h00. Nous aimerions l'envoyer le plus vite possible pour avoir la réponse du sondage avant Noel.
- e) Festival du livre :** L'école a reçu 28 boites de livres Francophone pour le festival, \$2,500.00 ont été vendus. L'école à donné pour \$20.00 de livre à nos enfants dans le besoin, on fait tirer parmi tous les élèves un montant de \$25.00 et c'est une élève de maternelle qui a eu la chance de se choisir des livres pour cette valeur et sa classe ont aussi eu la chance d'avoir des livres pour la même somme. L'école a reçu un montant de \$1,200.00 en livre due à cette vente. Mme Lise voudrait en remercier la communauté, les parents, les élèves et tous ceux qui ont participés a notre succès. Nous espérons en refaire l'expérience l'année prochaine.
- f) Journée pizza :** Janet fera donc affaire avec Domino's pizza. Nous avons donc négocié que le prix devra augmenter cette année. Les pointes sont plus grosses et seront vendue à \$3.00 et le lait augmentera également à \$1.50. Le prix de la pizza n'avait connu aucun changement depuis des années et à cause de l'augmentation de la pizza et le temps que ça exige, les profits seront

meilleurs. Nous aurons besoin de quelqu'un pour prendre la relève pour l'an prochain, Janet n'ayant plus aucun enfant à notre école devra abandonner ce poste et nous la remercions pour ces services pour les années dernières.

g) Calendrier levée de fond: Comme vous l'avez sûrement tous remarqués, nous avons tous été bombardés avec levée de fonds, paiement pour les fournitures scolaire des enfants, les photos, festival du livre. Nous allons faire un calendrier pour pouvoir distribuer adéquatement les évènements pour éliminer le problème que nous avons tous expérimentés. À la prochaine réunion, nous vous demandons d'apporter vos idées levée de fonds, Danika nous a donnée l'idée d'attribuer le gymnase au printemps à tous nos artistes de Kamloops pour en faire un « fair » avant la fête des mères, vendant les tables pour \$20.00 aux marchands et nous pourrions en profiter pour ouvrir notre petit café Francophone pour que les étudiants de Mme Emilie puissent mettre en action un sujet sur quoi ils travaillent présentement. Nous devons également aviser les parents de notre vision et sur quoi l'argent ramassé sera dépensé.

h) Prochaine réunion : 1^{er} Décembre, association Francophone @ 18h00

7 – FERMETURE DE LA RÉUNION : 19h12